

**FAITS SAILLANTS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU CANADA
COMME MEMBRE DE L'OÉA**

- 27 octobre 1989 Le Premier ministre annonce à San José, au Costa Rica, que le Canada sollicitera son adhésion à l'OÉA comme membre à part entière
- 13 novembre Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'adresse au Conseil permanent et signe la Charte de l'OÉA
- 8 janvier 1990 Le Canada ratifie la Charte de l'OÉA et devient officiellement membre de l'Organisation
- 1 février Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans un discours prononcé à Calgary, propose des mesures pour le renforcement de l'OÉA
- 25 février Des experts canadiens participent à la mission de l'OÉA chargée d'observer les élections qui doivent se dérouler au Nicaragua
- 17-20 avril Le Solliciteur général participe, à Ixtapa, au Mexique, à la réunion ministérielle, parrainée par l'OÉA, de la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues
- 4-8 juin Le ministre des Relations extérieures et du Commerce extérieur s'adresse à l'Assemblée générale, à Asuncion
- La proposition du Canada en faveur de la création d'une section pour le progrès de la démocratie est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée
- L'Assemblée s'entend sur la réforme des contingents financiers
- Le Canada est élu à la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD)
- 16-27 juillet Le Canada accueille à Ottawa un séminaire de formation auquel participent la GRC et la